

EX10 – EXPERTISE

FORMATION ANNUELLE DE PERFECTIONNEMENT 2023

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Remise à niveau et perfectionnement avec études d'expertises atypiques
Parfaire ses connaissances en matière d'expertise
Savoir évaluer des biens spécifiques

Pré requis

Avoir suivi les formations EX01 ou EX02 + EX03

Public

Membres de l'UNIS
Chefs d'entreprise ou cadres dirigeants d'un cabinet par délégation

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Exposés
Présentation pratique et simulations
Projection du support de formation
Intervention d'experts agréés UNIS et pour la plupart Experts de Justice
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Durée – Modalités

2 séances de 7 heures, soit 14h00 (2 jours)
Distanciel synchrone (classe virtuelle) ou présentiel

PROGRAMME DETAILLE

Divers sujets de fond ou atypiques sont abordés et étudiés au cours de ces deux journées. De plus, la particularité de cette formation de perfectionnement est l'intervention d'experts agréés UNIS et pour la plupart Experts de Justice.

A titre indicatif, interviennent le plus souvent ou interviendront : Catherine DOS, Jean-André MARTIN (Président Commission Expertise), Laurent GERBET, Jean-Pierre LEBRETON, Yves LE MARREC, Jean-Pierre ROMERO, Jean-François TRABLY, Richard AUBRE, Paul ROLLAND.

Pour information, seront abordés cette année (avec d'autres thèmes à rajouter d'ici la tenue de la formation) :

1^{ère} journée

- Valeur d'une toiture terrasse à PARIS
- Incidence de la COVID 19 sur la valeur locative d'un Hôtel et prise en compte d'une clause d'accession à la propriété
- Valeur locative d'un hôtel atypique dans les arbres
- Indemnité d'éviction particulière d'un kiosque dans une galerie marchande
- Valeur locative d'un EHPAD

2^{ème} journée

- Prise en compte du chiffre d'affaire dans une étude de modification des facteurs locaux de commercialité
- Valeur dans une zone industrielle avec modifications et aléa
- Un avis de valeur particulier (villa)
- Les abattements ou plus value « valeur verte »
- Les clauses d'exclusivité partielle ou totale et leurs incidences,
- Perfectionnement sur la méthode promoteur